

## GRÈCE

Cette dernière décennie, l'écart de revenu par rapport aux économies les plus performantes de l'OCDE s'est nettement resserré, mais il reste de vastes possibilités d'amélioration du côté de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre et de la productivité.

### Priorités

#### **Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé**

**Enjeu et recommandations :** pour éliminer les contre-incitations à travailler à un âge avancé, il avait été recommandé d'établir un lien plus étroit entre la pension de retraite et les cotisations sur l'ensemble de la carrière, de façon à améliorer l'équité actuarielle, d'adopter des critères plus stricts d'ouverture des droits de pension d'invalidité et de définir plus étroitement les catégories bénéficiant du régime des métiers pénibles.

**Mesures prises :** le gouvernement a lancé une consultation sur la viabilité du système à long terme. Les dispositions concernant les métiers pénibles font actuellement l'objet d'un examen.

#### **Réformer la législation sur la protection de l'emploi**

**Enjeu et recommandations :** pour remédier aux déséquilibres très marqués du chômage selon le sexe et l'âge, il avait été recommandé de rééquilibrer la protection de l'emploi et en particulier de ramener les coûts élevés de licenciement des employés et cadres au niveau de ceux des ouvriers.

**Mesures prises :** aucune.

#### **Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau**

**Enjeu et recommandations :** pour stimuler la concurrence dans les principales industries de réseau, il avait été recommandé de supprimer pour toutes les entreprises publiques les limites fixées en cas de privatisation et d'assurer la concurrence sur les nouveaux marchés libéralisés, en particulier par le biais de régulateurs indépendants dotés des pouvoirs nécessaires et d'une moindre intégration verticale, si besoin est.

**Mesures prises :** l'autorité de régulation dans le secteur de l'énergie joue un plus grand rôle, car ses pouvoirs ont été élargis en matière de fixation des tarifs d'accès au réseau. Des mesures ont été prises également pour faire en sorte que l'opérateur historique dans la production d'électricité, à capitaux majoritairement publics, soit moins dominant, en intensifiant la concurrence grâce à la mise en place d'un marché de gros. La limite minimale de participation de l'État au capital d'OTE (opérateur historique de télécommunications) a été supprimée. Une loi antérieure (fin 2005) a ouvert la voie à la libéralisation totale du marché de l'électricité (depuis juillet 2007) et à la libéralisation progressive du marché du gaz naturel (en novembre 2009).

#### **Améliorer l'efficacité de l'enseignement supérieur**

**Enjeu et recommandations :** pour faire en sorte que l'enseignement supérieur soit plus efficace et remplisse les standards internationaux, il avait été recommandé de mettre en place des financements qui soient en fonction des résultats et d'autoriser la création d'universités privées. Il avait été en outre recommandé de limiter la durée des études et d'instaurer des frais de scolarité se doublant d'un dispositif de prêts remboursables en fonction du revenu.

**Mesures prises :** une réforme de l'enseignement supérieur a été adoptée; elle comporte une série de mesures qui amélioreront la gouvernance des universités, garantiront une évaluation indépendante, limiteront la durée des études et développeront les prêts étudiants.

#### **Faciliter l'entrée sur le marché du travail**

**Enjeu et recommandations :** pour faciliter l'entrée sur le marché du travail, il avait été recommandé de réduire le coût minimum du travail en créant un salaire inférieur au minimum pour faire face à l'ampleur du chômage des jeunes, et en offrant aux entreprises davantage de possibilités de ne pas appliquer le salaire minimum national dans les régions à chômage élevé. Il avait été également recommandé d'alléger les cotisations de sécurité sociale sur les bas salaires, en finançant cette mesure par des économies sur d'autres postes budgétaires.

**Mesures prises :** aucune mesure n'a été prise pour réduire le coût minimum du travail depuis la loi de 2004 qui a diminué les cotisations de sécurité sociale pour certaines catégories vulnérables, notamment les jeunes chômeurs et les femmes qui ont des enfants.